

FORMATION

« Titre à Finalité Professionnelle Maître.sse de maison »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Contribuer à l'adaptation, à la qualité et à la sécurité du cadre de vie en tenant compte du projet de la personne, du projet d'établissement/de service.
- Assurer l'accompagnement des personnes en intervenant dans les actes essentiels de la vie quotidienne.
- Prévenir et gérer les situations problématiques selon les procédures en vigueur au sein de votre établissement/service
- Positionner comme professionnel (le) de l'action sociale/médico-sociale et à ce titre vous participez à l'équipe pluri-professionnelle.
- Assurer les transmissions permettant de garantir la continuité de l'accompagnement en vous appuyant pour cela sur les outils de communication des ESSMS
- Obtenir la qualification de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), l'attestation HACCP (*Hazard Analysis Critical Control Point*) et l'attestation EPI (*Équipier Première Intervention*).

CONTENU DE LA FORMATION 231 heures ou 245 heures

Bloc 1 : 5 modules pour un total de 77 h

- Rôle et fonction du-de la maître.sse de maison 7 h
- Qualité et sécurité du cadre de vie – 35 h
- Entretien du cadre de vie – 7 h
- Entretien du linge – 7 h
- Préparation des repas et hygiène alimentaire – 21 h

Bloc 2 : 4 modules pour un total de 84 h

- Rôle et fonction du-de la maître.sse de maison quant à l'accompagnement des personnes – 7 h
- Les problématiques des publics - 31,50 h (module commun SN et MM) + Analyse des pratiques – 7 h
- Les fondements et les méthodes de l'accompagnement (Analyse des pratiques) – 31,50 h (module commun SN et MM)
- Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort -7 h (module commun SN et MM)

Bloc 3 : 2 modules pour un total 49 h

- Le cadre institutionnel de la fonction – 24,50 h (module commun SN et MM)
- Le travail en équipe pluri-professionnelle (coopération et analyse de la pratique) – 24,50 h (module commun SN et MM)

Accompagnement de dossier 21 h ou 35 h

Méthodologie de réalisation du dossier 21 heures + 14 heures suivant l'individualisation du parcours en lien avec la phase de positionnement

VALIDATION

Délivrance d'un Titre à finalité Professionnelle de Maître/Maîtresse de Maison par la CPNE/FP de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif

LIEUX DE LA FORMATION *

La formation Maître/Maîtresse de Maison dure 231 heures ou 245 heures selon la phase de l'entretien de positionnement, elle est réalisée en discontinu :

***sous réserve d'un nombre suffisant de candidats. L'inscription est prise en compte par ordre d'arrivée.**

POITIERS	SAINTES	NIORT
		18 au 23/05/2026
		8 au 13/06/2026
		29/06 au 4/07/2026
En cours d'élaboration	En cours d'élaboration	14 au 18/09/2026
		5 au 9/10/2026
		2 au 6/11/2026
		23 au 27/11/2026
Nombre de jours de formation : 35 jours = 245 h		

DISPENSES

- Pour les professionnels attestant du sauveteur secouriste du travail (SST) datant de moins de 2 ans (14 heures de dispense)
- Pour les professionnels attestant de l'HACCP (14 heures de dispense)
- Pour les professionnels attestant de l'EPI (Équipier de Première Intervention) (7 heures de dispense)

CONTACT

Tel : 05 49 37 60 05

Mail : mm@irts-pc.eu

COÛT DE LA FORMATION

**Montant : 3307,50 € pour un parcours de 245 heures
soit 13,50 € / heure**

NOMBRE DE PLACES

**Limité à 16 stagiaires en parcours complet
+ 2 stagiaires en parcours partiel.**

TABLEAU DES VALIDATIONS PARTIELLES

	Blocs de compétences du Titre Maître de maison en secteur social et médico-Social		
	Bloc 1 Adapter le cadre de vie et réaliser les actes de la vie courante dans une démarche sécurisée et éco-responsable 77 heures	Bloc 2 Accompagner les personnes dans les actes de la vie courante 84 heures	Bloc 3 Participer à l'équipe pluri-professionnelle 49 heures
Passerelles avec les qualifications SN et MM			
Qualification professionnelle de Surveillant.e de Nuit Qualifié.e (Obtenue après le 01-01-15) ou CQP Surveillant.e de Nuit		X	X
Qualification professionnelle de Maître.sse demaison (Obtenue avant le 01-01-15)	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		
Qualification professionnelle de Maître.sse demaison (Obtenue entre 2015 et 2019)	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	X
Passerelles avec d'autres certifications professionnelles de niveau 3			
DEAES - Diplôme d'état Accompagnant éducatif et social (JO du 31/08/21)	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	X
Titre SVN – Surveillant Visiteur de Nuit		X	X
Titre ADVD - Assistant de vie dépendance	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	
Titre professionnel ADVF - Assistant de Vie aux Familles	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	
Titre professionnel ASMS - Agent de servicemédico-social	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		
CAP ATMFC - Assistant(e) technique en milieux familial et collectif	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		
Mention complémentaire Aide à Domicile	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	
CAPA - Services aux personnes et vente en espace rural	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		
Passerelles avec des certifications professionnelles de niveau 4			
DEAS – Diplôme d'Etat Aide- Soignant			X
DEAP – Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture			X
DETISF - Diplôme d'Etat Technicien de l'intervention sociale et familiale	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	X
DEME – Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur		X	X
Bac pro ASPP - Accompagnement, soins et services à la personne		X	X
Bac pro SAPAT – Services aux personnes et aux territoires		X	X